

Compte rendu sommaire du Conseil municipal 11/06/2021

Convocation du 07/06/2021

Le Vendredi 11 Juin 2021 à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Madame Myriam Morand, Maire.

Étaient présents: Mmes MORAND Myriam Maire, THIMOND Martine, LEROY Aurore, LEMAIRE Brigitte, et Mrs TESSIER Jean Pierre, LEMAIRE Dominique, SEGOUIN Christophe.

Absent excusé : Mr GUILLAUT Jérôme, pouvoir donné à Mr LEMAIRE Dominique.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour:

Madame THIMOND Martine est nommée secrétaire de séance

1.Comice agricole 2021

Le Comice Agricole aura lieu cette année sur notre territoire communal le dimanche 19 Septembre 2021. Une réunion publique sera organisée le Vendredi 18 Juin 2021 à la Salle des Fêtes communale.

2.Agent technique polyvalent

Nous avons recruté un agent technique polyvalent en CDD en avril dernier afin d'aider temporairement notre agent technique. Toutefois, il a démissionné de ses fonctions car il a trouvé un CDD à temps complet. La Commune est donc à la recherche d'un agent technique pour un CDD de 15h hebdomadaires et jusqu'à fin septembre 2021.

3.Constructions non déclarées :

Nous avons remarqués que certaines constructions n'avaient pas été déclarées.

Mme MORAND a reçu un 1er propriétaire, qui a régularisé la situation.

Ensuite, un autre propriétaire devait déposer les dossiers mais à ce jour nous n'avons rien reçu.

Pour finir, un troisième propriétaire a été contacté afin de fixer un rendez-vous en Mairie pour lui expliquer la situation.

4.Acceptation devis

Le conseil municipal accepte les devis de l'entreprise PIGEON pour la partie route de la Coiffonnière et route de Moulinbert afin d'effectuer l'enduit d'usure bi-couche.

5.Antenne téléphonie mobile

Nous avons reçu l'autorisation des propriétaires pour l'installation de l'antenne téléphonie mobile sur leur propriété qui servira pour plusieurs opérateurs (Bouygues, Orange, SFR, etc...),

Délai : 1 an environ

6. Résultat d'analyse station d'épuration

Les analyses sont bonnes et la charge de la station n'est pas à son maximum.

7. Urbanisation/construction/PLUi

Une personne est venue en mairie se renseigner pour acquérir un terrain à construire d'au moins 1500 m². Selon le PLUi, des terrains sont constructibles derrière le cimetière, mais aussi en continuité du lotissement rue Laurent Boutroue. Or, le règlement du PLUi indique qu'avant de faire construire près du lotissement, il faut avoir vendu et construit au moins 75% des terrains disponibles rue du Tramway (derrière le cimetière).

De plus, l'urbanisation est de 13 logements à l'hectare soit environ 800m² par parcelle.

8. Bureau de votes élections 20/06 et 27/06

La liste des personnes qui tiendront les bureaux de vote est établie. De nombreux habitants se sont proposés pour tenir les bureaux de vote avec les élus. Nous souhaitons vous remercier pour votre volontariat.

9. Stage de musique

La mairie a été informée que le stage de musique en août proposé par FEELTIME Music est annulé. L'explication donnée est que le tarif proposé pour la location des salles est trop élevé.

Il est à rappeler que les tarifs proposés ont été validés à l'unanimité par le Conseil Municipal du 28 Mai 2021 et que le tarif du gaz a été minoré.

10. DETR 2016 éclairage public

Suite aux démarches effectuées par Mme MORAND, la Commune a reçu le versement de la dotation ce mois-ci.

11. Salle Adrien MARTIN : tables/meubles

Il reste 3 placards à la salle Adrien Martin pour les associations qui doivent stocker du matériel (Roc Loisirs, Fondation Jean Jousse et les villageois gréezois). Des tables ont été changées.

12. Tarif gaz salle des fêtes

Les tarifs seront révisés au prochain Conseil Municipal.

13. Fête de la musique

Elle aura lieu le Vendredi 25 Juin 2021 en extérieur, assis, sous réserve de la situation sanitaire et de l'autorisation préfectorale.

14. Chemin rural le Chêne

Selon le service juridique de la Communauté de Communes de l'Huisne sarthoise, le chemin rural existe toujours et la commune n'est pas tenue de l'entretenir. Ce chemin ne peut être bouché par les riverains.

15. Délibération attribution fonds de concours 2021

Le conseil municipal accepte le fonds de concours de 12 500 € pour les trottoirs PMR du bourg. Adopté à l'unanimité.

16. Délibération aménagement du bourg

Après débat, le conseil municipal vote la validité du projet d'aménagement du bourg (rue du Nord, rue de l'église, carrefour Grande Rue...) pour un montant total de 165 327 € TTC.

Vote : 2 Abstentions et 6 pour.

17. Question diverses :

*Camion le Sucre au Safran: ce camion épicerie de produits locaux, de saison et bio ne vient que le mardi après-midi pendant une heure (jour fermeture de notre épicerie). Il a été contrôlé et vend bien que des produits locaux, et fruits/légumes bio et locaux. Il ne fait donc concurrence à personne.

*Les petits Aulnays : Enedis a commencé les travaux d'enfouissement des câbles électriques.

*Dépôt de pains : La mairie entend continuer le dépôt de pain en cas de fermeture de l'épicerie. En revanche, il sera fait un écrit pour bien préciser l'organisation.

*Règlement intérieur cimetièrre : concernant les plaques des noms pour le colombarium, le conseil municipal valide les mesures suivantes en remplacement des mesures initiales :

13,5 mm pour les minuscules et 14 mm pour les majuscules.

Le règlement intérieur sera modifié en ce sens. Validé à l'unanimité.

*CDC Huisne sarthoise : il a été demandé aux communes membres de la CDC Huisne sarthoise d'établir une liste des travaux qu'elles souhaiteraient réaliser sur toute la durée du mandat (jusqu'en 2026) CRTE.

La prochaine réunion aura lieu le Vendredi 09 Juillet 2021 à 20H30 à la Salle des Fêtes.